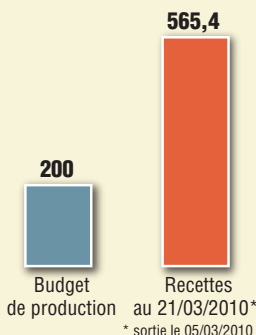


CINÉMA

La sortie d'« Alice » accélère la révolution 3D


Un démarrage fulgurant

En millions d'euros



idé / Source : Mojo / Photo : Disney Enterprise

Le réalisateur américain Tim Burton n'aurait pas tourné « Alice au pays des merveilles » sans la 3D en relief, « la technique la plus parfaite qui soit pour cette histoire ». L'adaptation de l'œuvre de Lewis Carroll, produite par les studios Disney pour un budget de 200 millions de dollars, a néanmoins été tournée de façon classique avant d'être convertie en 3D en postproduction. Auréolé d'un succès foudroyant aux Etats-Unis, où il a pulvérisé les 265 millions de dollars au box-office américain le week-end dernier, « Alice » envahit aujourd'hui les écrans français sur « 735 sites, dont 301 en 3D relief », précise Disney. Devant les 14,4 millions d'entrées d'« Avatar » dans l'Hexagone - avec un avantage incontesté pour les salles équipées en relief -, le groupe UGC a ravalé ses réticences à passer à la projection numérique : « "Alice" sera diffusé en 3D dans une quinzaine de salles UGC », indique son directeur général, Alain Sussfeld.

Une vague d'autres blockbusters en 3D est attendue dans les toutes prochaines semaines. « Dragons », issu des studios Dreamworks, débarquera en France le 31 mars. Suivra, le 7 avril, une autre super-production hollywoodienne, « Le Choc des titans », convertie en relief par Warner Bros. De quoi susciter chez les distributeurs de ces films des craintes de ne pouvoir accéder autant qu'ils le souhaiteraient à des salles équipées en 3D.

Protéger la diversité de l'offre

Le mouvement est en marche. Mais sur près de 5.500 salles françaises, seules un millier sont passées au numérique et, parmi elles, une sur deux peut faire des projections en 3D.

Le passage au numérique du cinéma français provoque des remous dans le secteur. Le fonds de mutualisation, imaginé par le Centre national de la cinématographie (CNC) pour accompagner la mutation, a été abandonné suite aux critiques de l'Autorité de la concurrence. Un autre schéma est en train d'être peaufiné, avec deux

objectifs : assurer la numérisation de l'ensemble du parc - les salles les plus fragiles recevant un soutien financier public - et la liberté de programmation des distributeurs et des exploitants.

Quoi qu'il en soit, les exploitants de salles devront investir massivement pour s'équiper de projecteurs numériques. Les distributeurs devront obligatoirement contribuer au financement en leur reversant une partie des économies réalisées sur le prix de la copie avec le passage au numérique. Ce principe devrait être inscrit dans la loi « au moins pour la première semaine d'exploitation du film », indique le CNC. Pour Anne Pouliquen, déléguée générale du syndicat Distributeurs indépendants réunis européens (Dire), « c'est le point difficile, les salles risquent de ne plus avoir un accès équitable au film : il y aura, d'un côté, les plus performantes qui auront les films en exclusivité et, de l'autre, les petites salles qui n'auront pas accès en première semaine au film, car le distributeur ne voudra pas toujours payer ».

Selon le projet de loi actuellement soumis à la consultation des professionnels, auquel « Les Echos » ont eu accès, les négociations entre distributeurs et exploitants seront encadrées pour garantir la transparence. En cas de litiges, le médiateur du cinéma pourra être saisi. Mais les distributeurs indépendants souhaitent que le texte aille plus loin « pour protéger la diversité ».

Pour Alain Sussfeld, le vrai risque est que « le numérique favorise la surexposition des blockbusters français ou américains. Les exploitants pourront exclure un film pour laisser la place à un autre - qui attire davantage de spectateurs - n'importe quel jour de la semaine. » Et de conclure : « A terme, c'est la diversité de l'offre qui risque d'être menacée. Les pouvoirs publics doivent réglementer cet aspect des choses. » Pour ce faire, un décret devrait prévoir les modalités d'engagement de programmation pris par les exploitants.

NATHALIE SILBERT

Lire également *Entracte* page 13